



APFA - ACTIONS POUR PROMOUVOIR LE FRANÇAIS DES AFFAIRES

Sous le patronage de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie

*"Pour l'amour des mots,
Le bonheur d'entreprendre,
L'avenir de chaque culture."*

*Le Président
Jean Marcel Lauginie*

LETTRE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES n° 92 (février 2005)

Trois naissances terminologiques :

**Le premier dictionnaire du français des affaires
La première dictée des Mots d'Or pour tous
Les conditions internationales de vente (CIV) sur papier glacé**

Louis RIGAUD - Le premier dictionnaire du français des affaires

Ce dictionnaire, attendu depuis des années, œuvre d'une vie, appelé déjà LE RIGAUD en hommage à son auteur, édité par la MAISON DU DICTIONNAIRE, sort en librairie au printemps 2005. L'APFA, et c'est une grande première, le propose dès à présent en souscription. Voici les raisons qui nous ont conduit à cette décision exceptionnelle :

- **"Ce dictionnaire est une somme"** écrit Loïc Depecker, professeur à la Sorbonne et Président de la Société française de terminologie, dans la préface. Pluridisciplinaire, avec près de 900 pages et plus de 6000 définitions, il traite de l'environnement économique des entreprises, du droit des affaires, de la gestion des organisations, mais aussi des sciences et techniques appliquées aux affaires car, comme le souligne Louis Rigaud dans l'avant-propos, celles-ci "sont à la base du développement des échanges, d'une production diversifiée et accrue, de la transformation de tous les systèmes économiques, sociaux, juridiques et technologiques".

- **Pour Loïc Depecker, l'une de ses grandes particularités est d'avoir été élaboré à partir du français :** "c'est pour cela qu'on ne trouve pas au fil des rubriques les équivalents anglais des termes évoqués. Bravo à l'auteur de s'en être tenu à cette

exigence. Bravo aussi à l'éditeur de l'avoir admise. On n'en trouvera pas moins à la fin de l'ouvrage un index des termes d'autres langues, principalement l'anglais. Le fait d'élaborer un tel ouvrage repose sur une conviction que tout savoir est issu d'une pratique, qu'il se vérifie à partir d'expériences, et qu'il s'élabore dans une langue. Nous sommes trop habitués à nous adosser au savoir des autres et à penser dans des langues d'emprunt". Selon lui, il peut se lire comme un dictionnaire, comme une encyclopédie, comme un guide, comme un manuel et pourquoi pas, comme un roman, avec ses "beaux chevaliers blancs ou sombres princes noirs".

- Le souci pédagogique et le goût de la précision et des formulations simples et claires permettent de mettre en valeur les concepts nouveaux liés à l'Europe, au développement de la mondialisation et du cyberspace, au commerce électronique... Les théories fondamentales côtoient les concepts à la mode. Des articles synthétiques permettent de mettre de l'ordre dans les domaines difficiles : la comptabilité, la fiscalité des entreprises, les tribunaux judiciaires, les plans, les sondages, la réduction du temps de travail, les taux, la normalisation, la mercatique, les milieux boursiers des marchés...

- "Véritable base de connaissance et d'informations, donnant les définitions des différents termes en fonction des contextes d'utilisation, ce dictionnaire, instrument facile à consulter, devrait être un ouvrage de référence et permettre de préciser, pour tous les lecteurs, les notions essentielles de la vie économique, sociale et financière".

On ne s'étonnera pas que la maquette et les épreuves aient reçu **Le Mot d'Or des dictionnaires** (LFA n° 84), lors de la 16ème Journée du français des affaires, à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

On comprend également que l'APFA le propose en souscription jusqu'au 21 mars 2005 à 49 € (prix public 69 €).

Nous voulons ainsi manifester tout notre intérêt pour *LE RIGAUD* qui donne son fondement à la jeune discipline du français des affaires en quête d'identité.

L'APFA remercie le Professeur Louis Rigaud, membre de notre association, d'avoir construit avec tant d'énergie et de persévérance ce chemin d'avenir porteur des évolutions terminologiques dans le monde des affaires en donnant du sens et de la cohérence à nos actions au cœur de la francophonie.

Nous serions heureux que vous participiez, en renvoyant le [bulletin](#) ci-joint, à ce beau printemps terminologique qui accueille *LE RIGAUD* dont le français des affaires, les sciences de gestion, le management, la mercatique et le monde de la Toile avaient tant besoin.

La première dictée des Mots d'Or pour tous : samedi 19 mars 2005

Il s'agit de permettre à chacun d'exprimer, par écrit, son goût et sa connaissance des mots justes dans le domaine de la vie économique quotidienne.

La lecture de la dictée d'une vingtaine de lignes sera suivie de questions écrites portant sur la définition de trois termes pris dans la dictée, sur la proposition d'un terme pour désigner une action mercatique et sur l'étymologie d'un mot courant.

Cette "dictée et questions" aura lieu à 10 h 30, le **samedi 19 mars 2005**, pendant la **Semaine de la langue française et de la Francophonie**. Elle prendra deux formes :

- en salle à Clermont-Ferrand et à Saint-Cyr-en-Val (l'adresse de la salle sera précisée lors de la confirmation de l'inscription),
- à la radio (la chaîne sera précisée lors de la confirmation de l'inscription). Les auditeurs pourront l'écouter avec la possibilité d'envoyer leur copie avant 12 h :
soit par courrier postal à : APFA, 1ère dictée des Mots d'Or, 278 rue de Sandillon, 45590 Saint-Cyr-en-Val,
soit par courriel à : apfa.le.mot.d-or@wanadoo.fr.

La médaille d'art du Mot d'Or, œuvre d'Henri Chopin et de la Monnaie de Paris, les diplômes du Mot d'Or et les prix seront remis le 19 mars à 17 h à Clermont-Ferrand et à Saint-Cyr-en-Val. Les diplômes du Mot d'Or seront envoyés aux lauréats qui auront participé par courrier postal ou messagerie électronique.

INSCRIVEZ-VOUS (la participation est gratuite) en remplissant et en envoyant, avant le 14 mars 2005, le [bulletin](#) ci-joint.

Les conditions internationales de vente (CIV) sur papier glacé

Notre collection le vocabulaire des affaires sur papier glacé accueille une nouvelle production, les conditions internationales de vente (CIV) parues au Journal Officiel du 24 avril 2004, correspondant aux "International Commercial Terms (Incoterms)", avec les sigles et les définitions.

Pour obtenir gratuitement cette liste des CIV, il suffit de nous envoyer le [bulletin](#) ci-joint.

[Bulletin \(souscription du dictionnaire, inscription à la dictée, demande de dépliant, adhésion à l'APFA\)](#)

[Retour à la présentation de la lettre](#)
[Retour au sommaire général](#)